

# Quels indicateurs permettent de suivre l'efficacité du plan de formation ?

## Réponse courte

Pour suivre l'efficacité du plan de formation, l'entreprise doit combiner plusieurs catégories d'indicateurs. Les **indicateurs quantitatifs** comprennent le nombre d'heures réalisées, le **taux de participation** et la répartition par catégorie professionnelle. Les **indicateurs qualitatifs** couvrent le **taux de satisfaction** des participants et l'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

L'**impact sur l'activité** se mesure à travers l'évolution des performances individuelles, le taux de mobilité interne et la diminution des accidents ou non-conformités. Les **indicateurs financiers** incluent le coût moyen par action et le retour sur investissement estimé. La collecte doit être régulière et adaptée à la taille de l'entreprise afin d'ajuster le plan et garantir la conformité aux exigences de cofinancement.

## Définition

L'**efficacité du plan de formation** désigne la capacité de ce dispositif à atteindre les objectifs fixés par l'employeur en matière de développement des compétences, d'adaptation des salariés à leur poste et d'anticipation des évolutions de l'activité. Elle se mesure à travers des indicateurs précis permettant d'évaluer l'impact des actions de formation sur la performance individuelle et collective, la conformité aux obligations légales et la satisfaction des parties prenantes.

## Questions fréquentes

### À quelle fréquence analyser les indicateurs de formation ?

L'analyse doit être réalisée à intervalles réguliers, notamment lors du bilan annuel du plan de formation. Une approche mixte combinant indicateurs quantitatifs et qualitatifs offre une vision globale et permet d'ajuster le plan et identifier les axes d'amélioration.

### Comment mesurer l'impact des formations sur l'activité ?

Suivre l'évolution des performances individuelles, le taux de mobilité interne, les promotions ou changements de poste consécutifs à une formation, et la diminution des accidents ou non-conformités. Ces indicateurs révèlent l'efficacité opérationnelle du dispositif.

### Pourquoi réévaluer régulièrement les indicateurs choisis ?

La pertinence des indicateurs doit être régulièrement réévaluée afin de garantir leur adéquation aux évolutions de l'activité et des besoins en compétences, tout en assurant la conformité aux exigences de l'INFPC en cas de demande de cofinancement.

### Quels indicateurs justifier en cas de cofinancement INFPC ?

En cas de cofinancement public (loi modifiée du 19 décembre 2008), il faut justifier les dépenses, démontrer la traçabilité des actions réalisées, et transmettre des justificatifs conformes à l'INFPC. Une attention particulière est portée à la conformité des dossiers.

## Quels indicateurs permettent de suivre l'efficacité d'un plan de formation ?

Combiner indicateurs quantitatifs (heures réalisées, taux de participation), qualitatifs (satisfaction, atteinte des objectifs pédagogiques), d'impact sur l'activité (performance, mobilité interne, accidents), de conformité (traçabilité INFPC) et financiers (coût par action, retour sur investissement).

## Quels sont les indicateurs quantitatifs de formation ?

Le nombre d'heures de formation réalisées, le taux de participation, la répartition par catégorie professionnelle, le taux de réalisation du plan initial et le taux d'accès en CDD ou à temps partiel. Ils mesurent le volume et la couverture des actions.

## Conditions d'exercice

Le suivi de l'efficacité du plan de formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation de l'employeur d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste et de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, conformément aux dispositions de la formation professionnelle continue (articles [L.542-1](#) et suivants du Code du travail). L'entreprise doit également tenir compte des priorités définies dans la politique interne de formation, des besoins identifiés lors des entretiens annuels et des éventuelles conventions collectives applicables. Les indicateurs retenus doivent être **adaptés à la taille** de l'entreprise, à la nature de ses activités et aux objectifs poursuivis.

## Modalités pratiques

Les indicateurs de suivi de l'efficacité du plan de formation se répartissent en plusieurs catégories à combiner pour une évaluation complète.

Catégorie	Exemples d'indicateurs
<b>Indicateurs quantitatifs</b>	Nombre d'heures de formation réalisées, taux de participation, répartition par catégorie professionnelle, taux de réalisation du plan initial, taux d'accès en CDD ou à temps partiel
<b>Indicateurs qualitatifs</b>	Taux de satisfaction (questionnaires post-formation), taux de recommandation, évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques, appréciation des formateurs
<b>Indicateurs d'impact sur l'activité</b>	Évolution des performances individuelles, taux de mobilité interne, promotions ou changements de poste consécutifs à une formation, diminution des accidents ou des non-conformités
<b>Indicateurs de conformité</b>	Respect des obligations légales de formation, traçabilité des actions réalisées, conformité des justificatifs transmis à l'INFPC en cas de cofinancement
<b>Indicateurs financiers</b>	Coût moyen par action de formation, part du budget formation consommée, retour sur investissement estimé

La collecte de ces données repose sur des outils de gestion de la formation, des entretiens d'évaluation, des rapports d'activité et des audits internes.

## Pratiques et recommandations

Il est recommandé de définir en amont des critères d'évaluation adaptés à chaque action de formation, en associant les parties prenantes (direction, représentants du personnel, salariés). L'analyse des indicateurs doit être réalisée à intervalles réguliers, notamment lors du **bilan annuel** du plan de formation. Il convient de privilégier une **approche mixte**, combinant indicateurs quantitatifs et qualitatifs, afin d'obtenir une vision globale de l'efficacité du dispositif. L'exploitation des résultats doit permettre d'ajuster le plan de formation, d'identifier les axes d'amélioration et de valoriser les actions ayant un impact positif sur la performance de l'entreprise. En cas de cofinancement public, une attention particulière doit être portée à la **justification des dépenses** et à la conformité des dossiers transmis à l'INFPC.

## Cadre juridique

Référence	Objet
Art. <u>L.542-1</u> à <u>L.542-8</u>	Formation professionnelle continue — obligations de l'employeur en matière de développement des compétences
Art. <u>L.414-3</u> (11°)	Consultation de la délégation du personnel sur les plans de formation
Art. <u>L.414-9</u> (4°)	Décision d'un commun accord pour tout programme collectif de formation (entreprises 150+ salariés)
<b>Loi modifiée du 19 décembre 2008</b>	Cofinancement public — obligations de traçabilité et de justification des actions de formation

La pertinence des indicateurs retenus doit être **régulièrement réévaluée** afin de garantir leur adéquation avec les évolutions de l'activité et des besoins en compétences, tout en assurant la conformité aux exigences de l'INFPC en cas de demande de cofinancement.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.